

tie de nos ressources naturelles; mais nous avons, en même temps, négligé de prendre les mesures requises pour leur conservation. Je n'ai pas besoin d'ajouter que près des deux tiers des ressources forestières des nouvelles provinces ont été, à bien dire, aliénés par le gouvernement et cela presque gratuitement. Je pourrais aussi mentionner le fait que presque tous nos terrains houilliers de l'Ouest ont été aliénés sans, pour ainsi dire, s'occuper de leur valeur, ou sans s'occuper des mesures à prendre pour en tirer le meilleur parti possible. C'est pourquoi si l'attention publique pouvait être éveillée par une conférence internationale telle que celle indiquée par le message du président Roosevelt, il en résulterait certainement un grand bien pour le Canada.

Vu le changement de leadership dans le Sénat; vu que mon très honorable ami (sir Richard Cartwright) a assumé la responsabilité de diriger le Sénat, je tiens à faire remarquer qu'à presque toutes les sessions, l'attention a été attirée sur l'indifférence avec laquelle le gouvernement a fourni au Sénat sa part de besogne parlementaire; ou sur le fait que le gouvernement semblait ignorer les devoirs de la Chambre haute; semblait ignorer combien il importe que cette Chambre prenne une part plus considérable à la législation du pays. Cette conduite du gouvernement a été attribuée en partie au fait que ce dernier a diminué de temps à autre la représentation ministérielle dans le Sénat. Je regrette de dire que cette représentation est maintenant réduite à un seul ministre. Mon très honorable ami (sir Richard Cartwright) sera, lui seul, tout un régiment; mais le fait qu'il est seul suggère cette question: le gouvernement a-t-il l'intention d'augmenter la représentation ministérielle dans le Sénat? Mon honorable ami, le sénateur de DeLorimier, je n'en ai aucun doute, sera bientôt appelé à faire partie de cette représentation en qualité de membre du cabinet. Quant à moi je proteste contre la réduction de la représentation ministérielle dans le Sénat à un seul ministre, telle que la chose existe maintenant, bien que le nombre des ministres ait été accru sensiblement depuis l'accession au pouvoir du gouvernement actuel. J'espère, toutefois, que mon très

honorable ami (sir Richard Cartwright) déploiera, pour affirmer les droits constitutionnels du Sénat et lui obtenir sa part légitime de législation, la même vigueur qu'il déploya toujours dans d'autres occasions au cours de sa carrière politique.

L'honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Après le discours très intéressant et très habile que nous venons d'entendre, je crois répondre au désir et au besoin du Sénat en différant jusqu'à demain ma réponse—qui devra être nécessairement très longue, vu la grande variété de sujets traités par mon honorable ami. Avec la permission de la Chambre, je propose donc l'ajournement du débat.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Avant que la motion soit mise aux voix, je prie l'honorable leader de la Chambre de bien vouloir nous informer de la nature des changements que l'on a fait subir au traité franco-canadien. J'observe que le seul renseignement donné dans l'autre Chambre porte que le changement fait concerne le commerce du bétail gras. Mais aucun renseignement sur les autres questions posées par le chef de la gauche n'a été fourni. Il serait intéressant de connaître l'opinion du ministre des Finances sur les changements en question. Il m'a semblé que l'un de ces changements affectait l'important commerce du bétail canadien, et produirait un très fâcheux effet s'il impose des restrictions à ceux qui sont engagés dans ce commerce.

L'honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Je serai en état, demain, je crois, de procurer à mon honorable ami des renseignements quelque peu plus détaillés que ceux fournis jusqu'à présent, mais je puis dire dès à présent que tout ce qui a été concédé est l'exclusion du bétail gras prêt à l'abatage. Je préfère toutefois remettre ma réponse à cette question jusqu'à ce que j'aie eu l'occasion de disposer de la critique générale faite par mon honorable ami, le leader de la gauche du Sénat.

La motion est adoptée et le Sénat s'ajourne jusqu'à trois heures de l'après-midi, demain.